N° 295. Lundi 8 et Mardi 9 Decembre 1845. 16me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
pour un an	25 fl.	30 fl.
six mois	12 »	16 »
trois mois	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
15 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht* (Noordeinde).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *francs de port*

LA HAYE, 8 Décembre.

L'anniversaire de la naissance du Roi a été célébré samedi dernier avec éclat et au milieu des signes de l'allégresse publique. De nombreux drapeaux flottaient au faîte de nos principaux édifices, ainsi que aux croisées d'un grand nombre de maisons particulières. D'heure en heure le carillon répétait l'air national; et tout présentait dans la résidence l'aspect d'une véritable fête de famille.

A midi, une brillante revue des troupes de la garnison et du carillon des grenadiers arrivé le matin de Delft, a eu lieu sur la plaine située devant les nouvelles casernes. Une foule considérable assistait à cette belle revue.

A une heure a eu lieu à la Cour un déjeuner-dînatoire auquel ont assisté les membres de la Famille Royale, les hauts fonctionnaires de l'Etat et plusieurs autres personnages de distinction.

La représentation en grand-gala au Théâtre-Royal-Français a été des plus brillantes; la salle était comble et présentait le plus magnifique coup-d'œil par l'éclat des toilettes, et la splendeur des uniformes et des costumes de cour. Les grands-officiers de la Cour, les ministres du Roi, les hauts fonctionnaires de l'Etat et le corps diplomatique, assistaient à cette représentation. Lorsque LL. MM. entourées de leur auguste famille, ont paru dans la loge royale, tous les spectateurs se sont levés par un mouvement spontané, et aux fanfares et de l'air national, des transports d'enthousiasme et des cris mille fois répétés de *Vive le Roi! vive la Reine!* ont éclaté de tous les rangs, de tous les coins de la salle. Les mêmes acclamations d'amour et de respect ont retenti au moment où le Roi et la Reine ont quitté leur loge. Les abords du Théâtre-Royal étaient encombrés d'une foule immense qui a salué de ses cris le Roi et la Reine à leur entrée et à leur sortie du théâtre.

Outre la belle illumination de deux arcs de triomphe placés devant le palais et de la pyramide élevée sur la *Place royale*, on a surtout remarqué celle de l'Hôtel de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, de l'Hôtel-de-Ville, des bureaux des ministères, des hôtels des ambassadeurs étrangers, et d'un grand nombre de maisons particulières. L'éclairage au gaz présentait sur divers points un magique coup-d'œil. Deux orchestres de musique militaire placés sur le *Voorhout* et sur la *Place royale*, ont fait entendre toute la soirée de beaux morceaux d'harmonie et exécuté plusieurs fois l'air national aux acclamations de la foule qui circulait autour de ces orchestres.

Un temps magnifique a favorisé cette fête nationale, et jusque fort avant dans la nuit des chants d'allégresse ont retenti dans les rues.

A l'occasion de la fête du Roi, Son Exc. le ministre des affaires a donné dans son hôtel un brillant dîner au corps diplomatique et à quelques hauts fonctionnaires, et le président de la Seconde Chambre a réuni dans un banquet, à l'hôtel du *Nieuwen Doelen*, les membres de la Chambre.

La régence avait fait distribuer dans la matinée des comestibles à la classe indigente, qui ainsi a pu prendre sa part de l'allégresse publique. Comme les années précédentes, il a été remis de la part du Roi aux régents de la maison des orphelins de la communion protestante, une somme pour être employée à un banquet donné aux membres de cet hospice.

Vendredi dernier, au nom de S. M. la Reine, une distribution de combustible et de vivres avait été faite aux indigents de Scheveningue, et le jour même de l'anniversaire du Roi, la Reine leur avait fait distribuer les vêtements fabriqués dans l'atelier de couture de Scheveningue, dont la Reine est la protectrice.

Vendredi au soir, la veille de l'anniversaire de la naissance du Roi S. M. la Reine a donné dans ses appartements particuliers une soirée musicale, dans laquelle se sont fait entendre Mme. Thérèse Tietjens, 1re cantatrice légère du Théâtre-Royal-Français, M. Sighicelli, 1er violon-solo, et M. Botgorschek, 1er flute-solo du Théâtre-Royal-Français. S. M. a fait remettre à M. Léon-Fleury une superbe tabatière en or et à M. Botgorschek une belle épingle en brillants. M. de Bas quelques jours auparavant avait reçu un pareil présent.

Hier dimanche, LL. MM. ainsi que tous les membres de la famille royale ont assisté au service divin dans l'église du *Kloosterkerk*; M. Ruitenschild, ministre évangélique, a dans un prêche plein d'onction adressé de touchantes paroles à LL. MM. et appelé sur Elles et leur famille les bénédictions du Ciel.

Dans un article communiqué, la gazette d'Arnhem de samedi professe sur l'inviolabilité de la personne du Roi des doctrines que nous nous proposons d'examiner dans un prochain n°. En attendant, nous ferons remarquer au puissant logicien qui a signé cet article de son initiale K, qu'il est au moins singulier de prétendre, comme il le fait, que la presse chez nous mérite *l'estime* et *l'approbation* du pays, lorsque dix lignes plus bas il est obligé à l'aveu dont voici la traduction :

« Notre presse ne mérite pas le blâme dont elle est l'objet, et cependant »nous admettons que la loi aurait dû être appliquée à son égard avec plus »de sévérité, dans ces derniers temps où nous avons remarqué grand »nombre de délits de presse qui, d'après notre opinion, auraient dû être »poursuivis.

» Que l'on ne nous reproche pas de nous montrer inconséquents, après »l'apologie que nous avons fait plus haut de la presse, et dont nous ne re»tranchons pas un mot. Nous répétons que la presse défend avec sévérité «des principes constitutionnels et qu'elle ne cherche pas à miner le res»pect pour les lois.

» Mais la presse s'est souvent montrée violente et aigre contre les per»sonnes; tout en respectant les principes de notre constitution, enhar»die par une longue impunité, elle a souvent accablé d'outrages et de »diffamations les hommes d'Etat et les fonctionnaires; son ton »est devenu acerbe et dans son zèle pour la justice et la légalité, elle »n'épargnait aucun outrage là où elle croyait voir porter atteinte à »l'une ou l'autre. De combien d'imputations criminelles et prévues par le »code pénal contre des corps politiques et de hauts fonctionnaires publics, »n'avons pas vu la presse se rendre coupable?»

Et ce sont les journaux où l'on enregistre de pareils aveux, qui osent reprocher au *Journal de La Haye* de calomnier la presse!

Un journal français publie un article fort remarquable sur ces charlatans qui prétendent guérir toutes les plaies sociales, à-peu-près comme le marchand d'orviétan, dans Molière, affiche la prétention de guérir ses dupes de toutes les maladies imaginables, quelque invétérées qu'elles puissent être.

Vous avez vu parfois ces marchands de spécifiques s'installant sur la place publique et s'adressant aux malheureux qui souffrent, classe si nombreuse dans notre société vieillie. A les entendre, rien n'est si facile que de guérir toutes les maladies de l'humanité, il ne s'agit que de prendre leur panacée; et là-dessus grande manifestation de sympathie pour les pauvres malades trompés par les médecins, indignation bruyante, appuyée par la grosse caisse, pour ces malheureux qui trompent ainsi le peuple. Tout cela est fort bien, et les gens simples qui ont la fièvre sont tout-à-fait de leur avis, tant que dure le discours et la musique, mais le remède avalé, les bonnes gens déplorent leur crédulité et reviennent aux médecins ordinaires. Nous demanderons humblement à ces savants docteurs représentés par certains journaux, quel est le principe qui doit sauver le monde, cette clef mystérieuse que l'humanité désire. Qu'ils s'expliquent enfin non plus en termes sonores et ambigus, mais en théories applicables et surtout appliquées, en expériences réelles faites quelque part et incontestables, dont nous commençons à être las de ces éternelles et stériles lamentations. Il nous faut quelque chose de plus que des phrases adroitement arrangées. Il ne suffit pas de les triturer éternellement et de nous les donner en prises homéopathiques, pour que par cela seul elles se changent en remèdes efficaces. Et puisque nous en sommes aux comparaisons, nous nous souvenons malgré nous, en entendant nos doctes augures, de cette fable du perroquet, qui, censurant tous les chants, même celui de la fauvette et du rossignol, fut prié par les habitants de la forêt de vouloir bien montrer comment il fallait chanter, et qui finit par dire, en se grattant la tête: « Messieurs, je siffle bien, mais je ne chante pas. »

Des nouvelles particulières de Java, du commencement d'octobre, contiennent les détails de la réception solennelle faite au nouveau gouverneur-général des Indes-Néerlandaises.

Dès que la frégate le *Jason* fut en vue de rade à Batavia, elle fut saluée d'une salve de 21 coups de canon, tirés par le bâtiment de garde, et tandis que tous les navires mouillés en rade paradaient, 21 autres coups de canon tirés du fort annoncèrent que le *Jason* avait jeté l'ancre.

Une députation composée du résident de Batavia, du secrétaire-général et de notables de la ville, se rendit aussitôt à bord de la frégate pour complimenter Son Exc. au nom du vice-président, gouverneur-général par *intérim*.

Tous les navires et vaisseaux de guerre avaient hissé leurs pavillons, et les drapeaux aux couleurs nationales flottaient sur les édifices publics et sur les chantiers de l'Etat.

Pendant ce temps on s'élevait dans la ville les préparatifs pour la réception à faire au gouverneur-général. Le lendemain matin à six heures, le corps d'infanterie de la garde communale de Batavia, rassemblé en grande tenue sur la place dite *Koningsplein*, se rangea en bataille sur le côté sud du canal en face de l'hôtel *Ryswyk*, où se trouvait le gouverneur-général intérimaire. Les garnisons de *Ryswyk* et de *Weltevreden* étaient également sous les armes. Une garde d'honneur était placée devant l'hôtel. Sur le *Prinsenveld* se trouvaient cinq compagnies de piquiers indigènes; à la tête de chaque compagnie était placé un commandant de district en costume national, et les officiers indigènes nommés *Alferisses*, auxquels s'étaient joints les Chinois, commandés par leur major, leur capitaine et autres officiers. Sur la plaine dite *Stadhuisplein* se trouvait le bataillon de *Gapangers* et de Maures.

A sept heures, le commandant de l'armée coloniale, le directeur-général des finances, le procureur-général et les autres autorités, se sont rendus au débarcadère pour complimenter le gouverneur-général, tandis que les membres du conseil des Indes, les présidents de la Haute-Cour, de la factorerie de la Société de Commerce des Pays-Bas et de la Banque, les officiers supérieurs et toutes les autorités civiles et militaires s'assemblaient à l'hôtel *Ryswyk* pour y attendre l'arrivée du gouverneur-général.

Une députation composée du commandant de l'armée coloniale, du secrétaire-général, du résident de Batavia et de l'inspecteur du port s'est rendue avec la grande chaloupe de l'état à bord de la frégate *Jason* pour y prendre le gouverneur-général. Descendue à terre, Son Exc. et les membres de la députation se placèrent dans un magnifique carosse attelé de six chevaux, qui l'attendait sur la côte, et, escorté d'un escadron de cavalerie de la garde communale de Batavia et d'un escadron de cavalerie de l'armée coloniale, au bruit de l'artillerie, et au son de la musique militaire, Son Exc. se rendit à l'hôtel de *Ryswyk*. Une longue file de voitures venait à la suite de celle du gouverneur-général.

Arrivée à *Ryswyk*, Son Exc. fut complimentée par le vice-président, le conseil des Indes, et ensuite les autorités lui furent présentées.

Ainsi finit cette journée dont tous ceux qui en furent témoins conserveront longtemps la mémoire.

Les membres de la Première Chambre des Etats-Généraux sont convoqués pour le 15 de ce mois.

S. M. le Roi de Wurtemberg vient de conférer l'ordre de chevalier de la Couronne de Wurtemberg à M. Bronkhorst, secrétaire de S. A. R. le Prince d'Orange.

Le 3 de ce mois, à la pointe du jour, le schooner français la *Céline*, capitaine Corbel, venant de Caen avec un chargement de pommes de terre, a coulé bas sur le banc de sable dit *Wielvisschstaart*, situé en vue de Flessingue. A l'instant les pilotes hollandais et belges envoyèrent des chaloupes pour porter secours, mais la mer était tellement houleuse que les chaloupes ne purent approcher. Vers 4 heures, lorsque le danger était à son comble, la chaloupe belge réussit à sauver l'équipage d'une mortalité.

Le *Moniteur belge* publie divers arrêtés royaux contenant les récompenses des artistes dont les ouvrages ont fait partie de l'exposition de Bruxelles au mois d'août dernier. Voici les noms des peintres hollandais qui y figurent :

Ont été nommés chevaliers de l'ordre de Léopold, MM. André Schelfhout, peintre de paysage, et Antoine Waldorp, peintre de paysage et de marine.

Des médailles d'or ont été décernées à MM. van Hove fils, Bosboom, P. van Schrendel et S. L. Verveer, peintres à La Haye.

Des médailles en vermeil ont été décernées à MM. D. Bles et J. F. Hoppenbrouwers à La Haye.

Un accident arrivé à la presse a retardé aujourd'hui l'expédition du journal pour Amsterdam.

Nous donnons ici le relevé du nombre des voyageurs qui ont parcouru le chemin de fer Rhénan et du montant de la recette pendant le mois de novembre dernier :

STATIONS.	Nombre des voyageurs.	Produit des voyageurs.	Produit du transport des marchandises, voitures, chev., etc.
Amsterdam	8116,	fl. 11,779.80,	fl. 2297.72
Abcoude	1224,	432.80,	1.70
Laan van Vreeland	717,	348.95,	1.50
Nieuwer-Sluis	577,	262.00,	2.45
Breukelen	915,	379.10,	6.10
Maarssen	468,	238.80,	2.92
Utrecht	7059,	7,477.20,	1321.82
Driebergen	994,	845.80,	48.92
Maarsbergen en Maarn	239,	175.95,	1.65
Veenendaal	650,	502.25,	125.82
Ede	668,	545.00,	7.61
Wolfhezen	124,	81.00,	—
Arnhem	3121,	7,277.25,	2555.59
	24892,	30,345.65,	6372.67

Total des recettes . . . fl. 36,718.32.

C'est le 1er de ce mois, que le président des Etats-Unis a dû envoyer son message au congrès, deux jours après le départ du steamer de Boston, à moins que ce bâtiment n'attende pour apporter cet important document en Europe, ce qui n'est pas probable; nous le recevrons donc vraisemblablement par un paquebot à voiles qui partira le 6 de New-York et arrivera vers le 23 ou le 25, à moins encore qu'un steamer du gouvernement ne soit chargé de l'attendre. Le message du président décidera la question : aurons-nous la paix ou la guerre?

On a reçu à Londres des nouvelles du Mexique qui ont été apportées par le steamer le *Medway*. Il se confirme que le gouvernement mexicain est disposé à ouvrir des négociations avec les Etats-Unis pour terminer leurs différends à l'amiable, et que sur l'intervention amicale du ministre d'Angleterre et à sa sollicitation, le gouvernement mexicain a consenti à recevoir un envoyé de l'Amérique du Nord. De son côté, le gouvernement américain a rappelé son escadre qui croisait depuis quelque temps dans les eaux du Mexique.

La *Medway* avait à bord le ministre d'Espagne, M. Alley de Cyprey, qui s'est rendu à la Havanne pour y attendre les instructions de son gouvernement. L'ex-président Santa-Anna est toujours à la Havanne, mais il fait, dit-on, les préparatifs pour retourner au Mexique, où il est attendu rappelé pour reprendre son ancienne position.

La nouvelle donnée par plusieurs journaux que le Saint-Siége veut revenir dans la question des mariages mixtes à la pratique plus conciliante qui avait été suivie antérieurement, paraît se confirmer. Un moins, un prêtre catholique du diocèse de Breslau, homme zélé des pratiques ultramontaines et qui a agi très vraisemblablement en vertu d'ordres supérieurs, a consacré ces jours derniers dans cette ville un mariage mixte sans exiger des nouveaux époux l'engagement d'élever leurs enfants dans la religion catholique.

Suppression des droits à l'entrée des céréales en Angleterre.

Les ministres anglais se sont réunis plusieurs fois le mois dernier afin de délibérer sur la convenance et l'opportunité de la suppression des droits existants à l'entrée des céréales. Aucune résolution n'est sortie de ces conseils successifs; mais s'il faut en croire le principal organe de la presse anglaise, le cabinet britannique se serait arrêté à un parti plus grand, plus large encore que celui sur lequel il délibérait. Au lieu d'une déclaration temporaire de libre entrée, il ne s'agirait de rien moins que de l'abrogation définitive des lois en vigueur, de l'établissement de la liberté pleine et entière du commerce des céréales.

Cette mesure a quelque chose de si grand, de si hardi; elle aurait une influence si marquée sur les destinées industrielles et commerciales du Royaume-Uni, qu'on se prend à douter de l'exactitude d'un pareil projet. Mais le *Times* est un journal grave, sérieux, qui ne l'annoncerait pas à la légère, et il assure de la manière la plus positive que le parlement se réunira au commencement du mois de janvier pour délibérer sur cette importante question, qui lui sera soumise par le ministère, et serait défendue à la chambre des communes par sir Robert Peel, et à la chambre des lords, par le duc de Wellington.

Voici, au surplus, l'article très-remarquable du *Times* :

« La décision du cabinet n'est plus un secret. On nous assure avec confiance que le parlement sera convoqué pendant la première semaine de janvier, et l'on ajoute que le discours royal recommandera la prise en considération immédiate des lois des céréales en vue de leur entière abrogation. Notre correspondant nous assure que sir Robert Peel, à la chambre des communes, et le duc de Wellington, à la chambre des lords, seront prêts à donner suite immédiatement à la recommandation royale.

»Une nouvelle d'une si immense importance et si agréable pour la plus grande partie de la population, n'a pas besoin de commentaires. La plume ne suffit pas pour retracer toutes les réflexions qui se pressent en foule dans tout esprit réfléchi. Ceux qui ont longtemps souhaité ce changement et ont étudié sous toutes ses faces les effets qu'il doit exercer sur le bien-être et le bonheur du monde, verront leurs plus chères espérances réalisées et auront peine à y croire.

»Il a été également entendu que rien ne serait fait jusqu'à la réunion du Parlement; à la législature sera réservée la responsabilité ou la gloire d'avoir ouvert les ports. Nous sommes persuadés que personne ne regrettera ce court délai, maintenant que la décision du cabinet est connue. La certitude morale que les ports seront ouverts à l'importation aura les mêmes effets qu'un ordre immédiat du conseil. Il suffit au négociant et au capitaliste de savoir qu'à la fin du mois de janvier, au plus tard, les produits de tous les pays entreront en Angleterre aux mêmes conditions que les produits anglais, à l'exception des différences que la nature elle-même a créées et qu'on ne saurait faire disparaître entièrement. Toute apparence inutile de précipitation ne pourrait que faire naître des inquiétudes et pourrait faire manquer ainsi, jusqu'à un certain point, le but que la mesure a en vue. Heureusement il n'y a pas lieu de rien précipiter.

»On dit que la décision a été adoptée avec cette unanimité que les circonstances pressantes pouvaient seules faire naître. Les exceptions qu'on nous signale sont insignifiantes et douteuses, et nullement de nature à provoquer une modification dans la composition actuelle du cabinet. Il y avait, en effet, un homme (lord Wellington), en position d'être un obstacle puissant et d'amener une collision terrible; mais l'expérience, venant en aide à la sagacité de son esprit éclairé, lui a conseillé de renoncer à une opposition sans gloire comme sans résultat, et à économiser ses forces pour des objets plus réalisables. Heureusement pour la paix actuelle et la prospérité future de la nation, il a prouvé depuis longtemps la vérité de ce qu'un célèbre écrivain considère comme la preuve irréfragable de la solidité de la constitution anglaise, à savoir l'impuissance absolue de la grandeur militaire contre les mouvements constitutionnels de la volonté populaire. Nous sommes également persuadés que la chambre-haute sera reconnaissante qu'on lui épargne une lutte inégale et désastreuse avec les ministres de la couronne et les représentants du peuple.

»Il est évident que c'est là le seul côté par lequel la position de sir Robert Peel fût sérieusement menacée. De ce côté, il eût pu être renversé si les assaillants avaient cru avoir intérêt à s'ensevelir sous ses ruines. Mais l'aristocratie anglaise n'a pas l'ambition de ce funeste suicide. Elle est trop bonne et trop sage pour frapper assez fort pour être tuée du coup. Le lord de la trésorerie n'a pas ignoré cette alternative d'un suicide commun. Il a joué son existence politique contre l'aristocratie, et il a gagné. Notre respect traditionnel pour le premier ordre de l'État nous fait regretter qu'il ait pu être vaincu dans un combat si inégal. Nous déplorons que dans les derniers temps il n'ait pas pris l'habitude de faire plus souvent preuve de sa sagesse héréditaire, qu'il se soit laissé représenter par un petit nombre d'individus, et qu'il ait laissé ainsi échanger sa forte base aristocratique contre la forme oligarchique, plus facile à diriger et par conséquent moins exposée à souffrir, et que surtout il ait délégué son autorité et son crédit à des chefs qui n'ont été habiles qu'à flatter ses faiblesses, hardis qu'à lui faire commettre des fautes, et sages qu'à se laisser vaincre.

»Les autres partis avec lesquels sir Robert Peel eût pu être appelé à mesurer ses forces, semblables à certains pays sur la carte, ont en ce moment une position plutôt géographique que politique. Sous quelque point de vue qu'on les envisage, les partisans du monopole agricole n'ont pas en ce moment plus de pouvoir que les magnifiques animaux qu'ils élèvent industrieusement à des proportions si gigantesques. Ce qu'ils désirent, haïssent, ou redoutent, leurs griefs, leurs intérêts et leurs craintes n'entrent plus en ligne de compte. Sir Robert Peel, qui a eu leur appui, sait les apprécier à leur valeur, et il ne se donne pas la moindre peine pour dissimuler qu'il peut se passer d'eux. Nous n'examinerons pas si c'est l'intendant qui s'enrichit à mesure que son maître s'appauvrit; le résultat est le même. On n'avait donc rien à craindre de ce côté, et imaginer un danger eût été tout simplement une bévue. Cependant, ceux qui voudraient voir en nous une nation de héros ou de martyrs, auraient probablement désiré que la présente capitulation patriotique fût un acte volontaire et gratuit de ceux aux risques, sinon au détriment desquels elle est consentie.

»Mais si les conservateurs étaient expulsés du pouvoir, les *whigs* y entreraient. Il y avait là un ennemi réel, historique, politique, dont sir Robert Peel aurait dû se souvenir et qu'il eût dû redouter! Les *whigs* forment, en effet, un ennemi historique, l'ombre d'un grand nom. Les membres du parti peuvent survivre et régner sous d'autres formes, à l'aide de quelque métempsycose politique; mais le parti est mort et dispersé.

»Il est fâcheux qu'on en soit réduit à se demander quel est l'auteur véritable d'un si grand fait. La nation l'a posé, mais qui en a été l'instrument? C'est sir Robert Peel; mais le mérite lui en appartient-il? Les *whigs* n'ont-ils pas plus que lui le droit de s'en dire les auteurs? Eux seuls ont proposé l'abolition des lois des céréales à une époque où il était évident qu'ils laissaient pour héritage à leurs successeurs le péril de l'expérience proposée.

»Dirons-nous que la ligue est la véritable héroïne de la crise; le *Deus ex machinâ* de la liberté du commerce? La vérité nous oblige à répondre affirmativement; et pourtant l'idée n'a rien de noble; la nature humaine répugne à un patriotisme dont les vertus étaient si intimement liées à ses intérêts.

»Le premier ministre fait appel à l'intelligence et au bon sens de la nation. Nous nous sentons flattés de cet appel qui prouve que nous sommes plus sages que nos pères. Cependant, il est rare de voir ces grands changements d'opinion qui occupent habituellement des siècles et traversent un grand nombre de générations successives, renfermées dans les bornes étroites de la vie d'un seul homme. C'est justement parce que c'est une œuvre de bon sens, de sagesse et d'intelligence, qu'il est fâcheux que nous en ayons été privés pendant si longtemps. L'appel s'adresse ensuite à notre expérience. L'échelle variable des droits a été essayée sous toutes les formes, et chaque forme a exigé un changement. Le dernier changement n'a pas été le moins malheureux. Jamais il n'a fait aucun bien au fermier, à l'exception du moment actuel où son maintien est une calamité. L'expérience a manqué, mais qui l'a faite? Le pays peut-être n'aura pas foi deux fois dans le même expérimentateur.

»L'appel est fait ensuite à notre clémence. La nation est miséricordieuse, et sir Robert Peel a eu trop de preuves de cet esprit conciliateur pour ne pas compter encore une fois sur lui. Mais pourquoi le peuple pardonnerait-il ce qui est inévitable? C'est une moquerie que de faire une chose contre la volonté d'un individu, puis de venir lui demander pardon. Le fait est qu'il faut que la chose se fasse. La nécessité n'a pas de lois. L'échelle variable et le système protecteur sont condamnés. Le pays ne saurait être maintenu dans un état de guerre civile, en présence des plus terribles jalousies; grandissant chaque jour et menaçant d'une explosion; et c'est parce que sir Robert Peel est actuellement premier ministre, qu'il lui appartient de faire ce qu'il ne saurait empêcher qu'il ne soit fait. »

Le *Morning-Herald* traite de pure invention la nouvelle donnée par le *Times*. Le *Times* n'aurait pu connaître, dit le journal ministériel, la décision du cabinet, que si un de ses membres avait violé le serment que prête tout membre du conseil privé de ne rien divulguer de ce qui se passe dans son sein; or, nous aimons mieux croire que le *Times* a fait un conte pour favoriser peut-être les opérations de quelques spéculateurs que d'admettre qu'un membre du conseil privé se soit parjuré.

Le *Standard* ne s'est pas borné à révoquer en doute l'exactitude des assertions émises par le *Times* au sujet de la résolution que le ministère aurait prise, suivant cette feuille, de proposer au parlement l'abrogation de la loi des céréales. Le journal ministériel donne, dans son dernier numéro, un triple démenti au *Times*, et ce démenti est tel qu'il est impossible de suspecter l'exactitude des renseignements du *Standard*. Il est donc avéré aujourd'hui que le cabinet de Londres n'a pris aucune décision concernant la législation qui régit l'entrée des grains dans les ports du Royaume-Uni. Tous les bruits en sens contraire propagés par la presse anglaise n'ont pas plus de valeur que les assertions du *Times*.

Voici le texte de l'article du *Standard* :

« Odieuse invention du times. — (*Atrocious fabrication by the Times*). Nous sommes en mesure en ce moment, et nous nous réjouissons de le dire, de donner le démenti le plus formel et le plus direct à l'assertion d'un projet d'abrogation des lois sur les céréales, qui a paru dans le *Times* d'hier. Cette assertion, on se le rappelle, embrassait trois propositions.

»D'abord, que le parlement doit se réunir dans la première semaine de janvier.

»Secondement, que les ministres ont décidé l'abrogation des lois des céréales.

Troisièmement, que l'abrogation projetée sera annoncée dans le discours du trône.

Chacune de ces trois propositions est fausse. — Le parlement ne *s'assemblera pas dans la* 1re *semaine de janvier*, ni longtemps avant l'époque ordinaire de sa réunion, si toutefois cette époque est devancée. — *Le cabinet n'a pris aucune décision au sujet de la loi des céréales.* — Il est inutile d'ajouter en troisième lieu qu'une résolution qui n'a pas été prise, ne peut trouver place dans le discours de la reine. »

D'autres journaux, le *Globe* et le *Morning-Chronicle*, parlent de modifications ministérielles; par suite d'une décision survenue au sein du cabinet. Ces journaux prétendent que les lords Stanley, Warncliffe, Ripon et Haddington seraient décidés à donner leur démission. Le *Globe* assure que lord Wellington, le père des lois sur les céréales, quitterait également le ministère.

Nouvelles de l'Inde.

Les nouvelles de Lahore vont jusqu'à la date du 9 octobre, veille du Dussera. Les troupes continuaient à demander impérieusement de l'argent et des bracelets, mais elles ne trouvaient point de visir pour les satisfaire. La reine avait offert de se retirer avec son fils Dhalesse pourvu qu'on lui assurât un Jagheer. Les troupes paraissaient redouter l'approche de l'armée anglaise; elles craignaient la guerre; le bruit s'était répandu que Peshorah Singh vivait encore, mais la nouvelle était révoquée en doute attendu qu'on supposait que c'était un moyen d'influencer les soldats.

—Un homme qui arrive d'Attock annonce que Peshora-Singh ayant eu l'intention de se rendre à Lahore était entré dans le camp de Chistar-Singh. Là il fut arrêté par ce Sirdar, mis sous bonne garde et transporté au fort d'Attock où il a été déposé dans une des tours. Le Sirdar a essayé ensuite de faire croire aux troupes que le prince avait été tué par un meurtrier qui s'était introduit dans la tour et avait jeté le corps dans la rivière. Les incrédules ont été conduits à l'endroit où le meurtre avait été commis, disait-on; on leur a montré du sang. Lorsque le Sirdar a appris la mort de Juwaheer-Singh, on prétend qu'il a mis le prince en liberté et qu'il devait le ramener à Lahore. La fidélité de la soldatesque est, dans ce pays, une question d'urgence et comme le faisait très-bien observer dernièrement Rajah-Lull-Singh à qui la reine-mère dans un revue offrait de prendre la première place derrière le Marajah : madame, a-t-il répondu à cette offre pour occuper une haute position, il faut avoir des poignées d'or à jeter aux troupes et être prêt ensuite à se faire couper le cou. Je vous remercie de l'honneur que vous voulez me faire.

Nous ne pouvons pas assurer (tous les rapports sont contradictoires) si Peshora-Singh a été réellement tué ou non. On croit qu'il a été tué; à Lahore, cependant, il existe une version qui dit que le Sirdar Shilleur-Singh avait tué une chèvre et qu'il avait fait voir des vêtements ensanglantés pour faire croire à l'assassinat. C'est la crainte des conséquences de ce meurtre et de la colère de la soldatesque qui a forcé le visir Juwaheer-Singh à quitter la capitale. Voyant que l'armée prenait la chose mieux qu'il ne l'avait pensé, le visir a consenti à rentrer en ville. (On sait les détails de sa mort).

D'après les dernières nouvelles de Lahore du 12 novembre. La ranée (reine) elle-même a conduit le Maharajah passer les troupes en revue: elle avait un brillant cortége du Sirdah. Tous les chefs sont venus, après la revue, faire leur cour au Maharajah. C'est la ranée qui préside à toutes les réceptions officielles et qui administre les affaires publiques.

On dit que l'armée de Lahore désirerait que Rajah-Golaab-Singh fût visir à cause de ses immenses richesses sur lesquelles on mettrait la main plus tard. La reine-mère (Ranée) est dit-on, déjà fatiguée du commandement qu'elle exerce.

— Le 41e régiment d'infanterie indigène a reçu l'ordre de partir immédiatement pour le Nord, par suite d'excès commis récemment sur la frontière des Ciscars du Nord. Le régiment va se rendre par mer à Vizagaputaux. On dit que 2 compagnies du 37e grenadiers ont été repoussées; que la dernière a été forcée de mettre bas les armes. C'est ce qui détermine l'envoi de renforts.

Notre correspondance de Lahore parle de la vive agitation de la soldatesque, et, quoique nous ne nous attendions pas à une explosion immédiate, nous ne serions pas surpris d'apprendre bientôt qu'il a éclaté à Lahore des troubles sérieux, surtout à cause de la proximité du Dussehra. L'incertitude qui règne au sujet du sort de Peshora Singh est un fait extraordinaire; mais cette incertitude ne saurait se prolonger longtemps encore. Il est probable que la confirmation positive de son assassinat excite la fureur des soldats et la poussera à de nouveaux excès.

Le pavillon anglais a été arboré à Serampore samedi dernier un peu avant midi. On s'attendait à quelque pompeuse cérémonie pour célébrer cet événement; les habitants ainsi que les étrangers que la fête avait amenés, étaient sur le qui vive; mais, au grand désappointement de la foule, la translation de l'administration aux nouveaux résidents s'est faite avec aussi peu de cérémonie qu'un marché au bazar chinois. MM. Harvey et Bailey, représentant le gouvernement Indo-Anglais, et M. Elberling, représentant du Danemarck, se sont rendus sans aucune espèce de pompe à l'hôtel du gouverneur où avait été hissé le drapeau anglais qui fut déplié par un *Kalashie*. Dans l'après-midi une troupe de Cipayes arriva de Barrackpore, pour relever les postes occupés par les Danois. Telle est la manière dont Serampore a été absorbé dans le vaste empire de l'Inde anglaise.

L'amiral anglais et sa flotte ont quitté Bornéo se rendant en Chine et à Manille.

Nouvelles de Turquie.

Le paquebot-poste *Egyptus*, entré samedi dernier à Marseille, a apporté des lettres de Constantinople du 17 et d'Alexandrie du 19 novembre. Les nouvelles de Constantinople sont importantes. Voici ce que nous lisons dans la correspondance :

« Samedi de l'autre semaine, M. Canning a eu avec Aïf-Effendi une conférence relative à l'affaire turco-persane : toutes les difficultés sont aplanies, tout sera réglé entre la Turquie et la Perse, selon le vœu des puissances médiatrices, l'Angleterre et la Russie.

»La seule question maintenant à l'ordre du jour est celle de Syrie. Je sais la Porte a remis une note aux représentants des cinq grandes puissances, leur communiquant les instructions données à Chekib-Effendi et relatives au désarmement de la Montagne. La Porte y déclare qu'elle n'a d'autre but que la pacification et la tranquillité de ce malheureux pays, et qu'aucune atteinte ne sera portée aux priviléges de la montagne. Le ton de cette note, il faut l'avouer, contraste singulièrement avec ce qui se passe dans le Liban, et chaque nous a l'air de représenter en Syrie la violence, la cruauté, tout, excepté le cabinet.

»A la suite des dernières nouvelles, deux conseils ont eu lieu à la Porte mercredi et jeudi, il y a eu également une conférence entre les représentants des cinq grandes puissances chez l'internonce d'Autriche. Un fait qui ne s'était encore jamais vu depuis qu'on traite la question de Syrie, s'est produit dans cette conférence qui n'a pas duré plus d'une demi-heure : les cinq représentants ont été d'une unanimité parfaite pour se plaindre des violences commises dans la montagne, et protester auprès de la Porte. Une note collective et identique a été présentée aujourd'hui même par les représentants des cinq hautes cours.

«Quant au fait personnel à la France, l'arrestation du drogman du consulat, les mauvais traitements qui lui ont été infligés, sa détention arbitraire, les mesures prises par le commandant de la *Belle-Poule* pour la délivrance de Bourqueney s'est empressé de donner à ses collègues toutes les explications nécessaires, déclarant que lorsque l'autorité donnait l'exemple de la violence, de l'oubli des principes d'humanité, des convenances et du droit des gens; lorsqu'un homme détenu arbitrairement, plongé dans un cachot, soumis à toute espèce de mauvais traitements, était même menacé de mort par ceux entre les mains desquels il était tombé, qu'alors que de pareilles mesures se trouvaient justifiées, il n'y a plus de diplomatie, plus de négociations, il n'y a plus que la force brutale. Il est des circonstances où il n'y a plus que la voix du canon qui puisse se faire entendre en faveur de l'humanité. Ces explications n'ont pas satisfait tout le monde, et un fait grave qui résulte de tout cela, c'est que, pour parler très-haut à Beyrouth, M. de Bourqueney sacrifie son influence à Constantinople. Nous sommes bien loin en ce moment de cette politique d'affection qui était naguère le cheval de bataille de M. de Bourqueney, et tout le terrain que nous perdons, d'autres s'empressent d'en profiter. »

Une autre correspondance annonce quelle sera la suite des conférences dont il vient d'être question; la Porte a résolu d'envoyer à Chekib-effendi de nouvelles instructions, le porteur de ces instructions serait Selim-Pacha, l'ex-mimandar de M. le duc de Montpensier. Cette correspondance ajoute:

« Depuis la chute du ministre Riaz-Pacha, le personnel de l'administration générale a été considérablement modifié, et chaque jour encore apporte de nouveaux changements. On remarque qu'ils sont tous favorables à la cause des réformes et des améliorations. Reschid-Pacha, qui est attendu avec impatience, trouvera sa position bien plus favorable que ne l'était celle qu'il avait ici pendant le cours de sa dernière administration. Dans toutes les branches des services publics il va trouver des hommes préparés et disposés à marcher avec lui. »

La Porte cherche, elle aussi, à organiser des revenus, l'enregistrement, le timbre..., sont établis. Un contrat de louage, par exemple, ne vaut plus, que s'il est passé devant les chefs de police et si l'on a payé deux et demi pour cent; les transactions doivent se constater rigoureusement, sur papier timbré. Un memorandum vient d'être communiqué aux missions étrangères, à l'effet de faire interdire aux étrangers la fabrication et la vente de la poudre, dont le gouvernement se réserve le monopole. »

Les difficultés qui avaient été élevées de la part d'un grand nombre d'ecclésiastiques maronites contre l'élection de l'évêque de Damas en qualité de patriarche du Liban, sont actuellement aplanies. Un grand nombre d'entr'eux désirait voir élever à ce poste Mourad-Bey, archevêque de Laodicée, prélat qui réside à Rome. Mais celui-ci ayant déclaré que dans tous les cas il aurait refusé cette nomination, parce que sa position actuelle ne lui permettait pas d'être utile à sa nation, ses amis retirèrent leur protestation, et le saint-siége n'a plus hésité à confirmer la nomination de l'évêque de Damas à la dignité de patriarche.

Nouvelles de France.

L'approche de la session des chambres donne lieu, en France, à mille conjectures sur les intentions du cabinet et sur celles de la majorité. Un correspondant de Paris nous fait part de quelques-unes des opinions les plus accréditées, et voici en quels termes :

La question de la présidence inquiète peu, et l'on paraît assuré que M. Sauzet conservera le fauteuil sans difficulté. Mais sur la question de la vice-présidence, on semble redouter un conflit décisif entre les amis de M. Billault et les partisans de M. Debelleyme. A ce propos, il est certain que les conservateurs étaient si mécontents de la rétractation semi-libérale du fils de l'honorable magistrat, et même de la conduite du père à l'occasion de l'élection de Vendôme, qu'ils avaient résolu de lui retirer leurs concours. Mais M. Debelleyme a protesté énergiquement contre les interprétations données aux paroles de son fils; il adopte si bien toutes les opinions du cabinet, qu'il s'explique si catégoriquement sur la question de l'apanage, qu'il a reconquis les bonnes grâces du château.

M. de Belleyme sera donc une fois encore le candidat du ministère pour la vice-présidence. C'est sur ce terrain secondaire que se rencontreront les deux camps, et si la victoire devenait douteuse, on en ferait hardiment une question de cabinet. Ce point, une fois emporté, on n'engagera pas de lutte sur le nom

nation des secrétaires, et on suivra la maxime de M. de Polignac : « Que la chambre fasse ce qui lui plaîra pour son organisation, nous n'en tiendrons aucun compte. » Le mot d'ordre est celui-ci ; « Ne pas tomber sous les coups d'épingle. » Et, par coups d'épingle, le ministère entend tout ce qui ne sera pas le refus du budget. « Nous ne devons quitter et nous ne quitterons les » affaires, répète M. Guizot, que si l'on nous refuse les moyens » de gouverner et alors la sagesse royale avisera. »

M. Guizot prépare un long discours dans lequel il exposera l'ensemble de la politique intérieure et extérieure du 29 octobre depuis son avénement, et l'on compte sur cette puissante harangue pour raffermir le ministère ébranlé et préparer les voies à la demande d'une dotation pour le duc de Nemours. Si cependant l'éloquence de M. Guizot manquait son effet, on dissoudrait immédiatement la chambre des députés. »

Nous sommes à même de vous donner quelques renseignements sur la promotion, annoncée par un journal ministériel de France, de deux archevêques français au cardinalat. Un neveu de M. le baron de Mackau, nommé Fallu, qui séjourne à Rome depuis longtemps, s'est voué à l'état ecclésiastique,

Le roi Louis-Philippe, qui s'intéresse à ce jeune prélat, a exprimé dans une lettre autographe au saint-père le désir de le voir élever au cardinalat. Le pape a décidé que M. Fallu serait nommé archevêque *in partibus* dans le consistoire qui sera tenu le 15 décembre prochain ; il est même probable que dans ce même consistoire le pape le recevra cardinal in petto. Le second candidat au chapeau de cardinal est M. l'abbé Lusoir, qui séjourne également à Rome ; M. Rossi fait son possible pour obtenir en sa faveur le poste d'auditeur de rote, place qui conduit au cardinalat. M. Rossi a reçu du saint-père quelque chose de mieux qu'une demi-promesse.

(*Correspondance.*)

L'espèce de panique qui s'était déclarée il y quelques jours à la bourse de Paris, par suite de plusieurs faillites importantes, paraît avoir complétement disparu. On s'occupe de nouveau de la prochaine adjudication de deux lignes de chemins de fer, et les cours des actions, déjà émises, ont repris faveur.

Nouvelles de la Plata.

Nous avons reçu une lettre de Montevideo du 8 septembre. Elle rend compte de l'attaque de la Colonia del Sacramento, par les vaisseaux anglais, le *Satellite*, et le *Philomèle*, et les 3 vaisseaux français de 20 canons, le *Dassas*, la *Coquette* et le *Ducouedic*. La Colonia est une petite ville composée de trois rues longitudinales, parallèles au cours du fleuve et de trois rues transversales ; elle a la forme d'un trapèze ; l'église est au milieu et un bastion de pierres à chaque angle. Du reste cette place était incapable de résister sérieusement. On aurait pu croire d'abord que la garnison voulait se défendre. On voyait en effet dans quelques-unes des rues transversales des barricades. Quelques jours avant l'arrivée de l'expédition, le commandant de la place avait fait sortir tous les étrangers qui s'étaient réfugiés sous la protection des pavillons de France et d'Angleterre dans la petite île de St-Gabriel, où les escadres combinées ont pourvu à leur subsistance. L'escadre combinée anglo-française avait pris position en formant une courbe compacte autour de la ville. A la tête de la ligne vers l'ouest était le *Ducouedic*, qui pouvait battre les deux bastions de l'ouest et étendre au loin ses feux. Venaient ensuite le *Philomèle*, le vapeur anglais le *Gorgone* et le *Satellite*, dont les feux embrassaient et dominaient toute la ville.

Plus loin le *Dassas* dans la ligne du bassin du S. O. et le brick-goelette anglais le *Delphin* placé devant les bastions de l'Est. Plus loin et à la fin de la ligne la *Coquette*. La garnison ne fit rien pour empêcher ces dispositions. Le 30 au soir on ne remarqua dans la ville aucun mouvement. Cependant au point du jour on vit quelques escadrons de cavalerie se former en bataille sur les hauteurs circonvoisines et observer les escadres. La journée se passa tranquillement. Déjà le service de nuit se faisait dans la rade ; suivant l'habitude la moitié des équipages était endormie, la nuit était calme ainsi que la mer. Tout à coup mille cris confus s'élèvent du côté de terre, la ville semble s'illuminer, le bruit du canon retentit. Des balles rasent les mâtures des navires ou se perdent dans la ligne où sont ancrés les navires. Un seul boulet atteint le *Dassas* ; l'escadre Anglo-française reste immobile, seulement il est facile de voir à quelques feux qui brillent que chacun se prépare au combat.

Tout le reste de la nuit l'incendie se propage ; dans la matinée, le lendemain, on voit des tourbillons de fumée s'échapper des toits des maisons : heureusement le vent ne soufflait pas. A huit heures du matin, paraît l'escadre montevidéenne, naviguant à toutes voiles, rangée en bataille, venant rallier l'escadre combinée. A la vue du pavillon oriental qui flotte sur les mâts en signe de rebellion, la garnison pousse des cris de rage ; divers points fortifiés, en dehors de la ville, découvrent leurs batteries, les boulets pleuvent dans la rade ; les escadres combinées ne répondent pas : cependant le *Philomène* commence à tirer ; les autres navires imitent son exemple, et au signal donné par l'amiral français, le *Dassas*, la *Coquette* et le *Ducouedic* font feu de toutes pièces sur les points où l'on voyait des canons montés ou des détachements armés.

Le bombardement a duré deux heures, le vent du nord portait ses échos jusqu'à Buenos-Ayres où il donnait l'alarme et inspirait des sentiments de vengeance. La précision du tir et l'effet produit par les projectiles creux, ont pu faire apprécier la supériorité des canons à la Paixhans sur les anciennes armes de la marine.

L'escadre de Montevideo, qui avait jeté l'ancre devant la ligne, joignait son feu au feu ennemi, la ville paraissait évacuée : les condottieri de Montevideo débarquèrent à l'ouest protégés par le feu du *Ducouedic*, ils longèrent les murailles et allèrent s'établir dans quelques-unes des maisons extérieures qui avaient servi à l'ennemi de postes fortifiés avancés ; la ville était brûlée, les habitants avaient fui, l'incendie avait fait des ravages, les vaisseaux avaient suspendu leurs feux. Au bout d'une heure il fallut le recommencer contre divers détachements d'éclaireurs qui se présentaient aux postes avancés soutenus par des canons de montagne.

A 11 heures l'amiral Laine, qui avait rallié son escadre sur la goelette l'*Eclair* et l'amiral Ingefield firent les signes de débarquer les troupes. — Les marins anglais et français sautèrent à terre en bon ordre et se chargèrent de la garde de la ville. — Les Français s'établirent à l'Ouest, les Anglais à l'Est, s'occupant à réparer les murailles. Pendant qu'ils travaillaient les condottieri pillaient les maisons, ouvraient les magasins, répandaient les liqueurs fortes et obstruaient les rues qu'ils jonchaient de dépouilles. A toutes les observations ils répondaient. C'est la fortune de la guerre.

La belle église de la Colonia n'a pas été épargnée ; les condottieri s'y installèrent, mirent tout au pillage. Là s'accomplit une dégoûtante orgie, les condottieri se revêtirent des ornements sacrés et burent, chantèrent, jouèrent aux dés le butin qu'ils avaient fait ; d'autres, enivrés par le rhum, roulaient sur les dalles. Les marins des deux escadres n'ont point pris part à ces scènes dégradantes et l'intervention des amiraux a pu seule rétablir l'ordre. Les Anglais et les Français ont rétabli en 3 jours les fortifications, disposé en batteries 7 canons fournis par les vaisseaux, et quand la ville eût été mise en état de défense ils l'ont confiée à une garnison sous le drapeau oriental et sont retournés à Montevideo. Martin Garcia, abandonné par les soldats de Rosas sera occupé par des soldats de Montevideo et tout le littoral de l'Uruguay soumis au blocus.

Nouvelles d'Italie.

Rome, 21 novembre.

Ce matin, le saint-père a convoqué un consistoire secret au palais du Vatican ; le cardinal prince Altieri a été introduit et a pris place pour la première fois dans cette illustre assemblée. Le saint-père a fait ensuite les nominations suivantes :

Ont été nommés :

Patriarche de Lisbonne, Mgr Carvalho, en dernier lieu évêque de Leira ; archevêque d'Antioche in partibus, Mgr Tanara, archevêque d'Urbin ; archevêque de Naples, Mgr Riario-Sforce, évêque d'Aversa ; archevêque de Montréal, Mgr Brunaccini, évêque de Piazza, en Sicile ; archevêque de Colocza et de Bacs, Mgr de Nadasd, évêque de Waizen, en Hongrie ; archevêque d'Evora, Mgr de Carvalho ; archevêque de Mitylène in partibus, Mgr. Rodrigués ; évêque de Sessa, dans le royaume de Naples, Mgr d'Alessandro : évêque de Segni, Mgr Pellei ; évêque d'Aversa, Mgr de Luca ; évêque de Larino, dans le royaume de Naples, Mgr de Bottazzi ; évêque de Capaccino, dans le royaume de Naples, Mgr de Fistelli ; évêque de Budweis en Bohême, Mgr Lindauer ; évêque de Luçon en France, Mgr Bailles ; évêque de St-Jacques au cap de Bonne-Espérance, Mgr Henriquès Moniz.

Ont été promus au cardinat :

M. Laurent Simonetti, assesseur au tribunal de l'inquisition ; Mgr Jacques Piccolomini, en dernier lieu *présidente delle armi* (ministre de la guerre).

Le pallium a été accordé au patriarche de Lisbonne, aux archevêques de Naples, de Montréal, de Cologne et de Colocza et Bacs.

Un nouveau tumulte a eu lieu, le 10 du courant à Rimini : il n'avait aucune cause politique ; c'était tout simplement que, voyant un navire prendre un chargement de blé, le peuple qui se trouvait dans le port s'y opposa, crainte d'une augmentation de disette. Malheureusement le capitaine autrichien M. Locchi de Venise a vu insulter son pavillon et le capitaine Abba de Rovigno a été maltraité et spolié ; la populace est allée jusqu'à forcer les propriétaires des céréales susdites à les vendre au prix qu'elle leur dictait. Les autorités sont restées neutres.

Le bruit court à Naples que le mariage entre la reine d'Espagne et le comte de Trapani est décidé et que voilà la raison du voyage que l'ambassadeur français a fait à Palerme. (?)

Nouvelles d'Espagne.

Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu dans diverses provinces pour remplir des vacances a prouvé jusqu'à l'évidence que le parti monarchique constitutionnel, le parti de l'ordre, aussi éloigné de la réaction absolutiste que de l'anarchie, prédomine en Espagne et constitue l'immense majorité du pays : Le parti dominant a fait preuve de la plus grande tolérance. L'élection n'est douteuse qu'à Sarragosse et à Vila, et encore y a-t-il lieu de croire que l'issue définitive sera favorable au parti de l'ordre.

On ne doute pas du succès de la candidature de M. Castro y Orezco pour la présidence de la chambre des députés : il sera élu certainement à une imposante majorité. Le ministère est parfaitement d'accord sur cette question comme sur toutes les autres ; ainsi, les succès obtenus déjà dans les réélections qui viennent d'avoir lieu, et ceux que l'on obtiendrait infailliblement dans la nomination du président, sont deux préludes satisfaisants. A la session qui va s'ouvrir si l'opposition, malgré les chances qui sont contre elle s'obstinait à porter M. Pacheco en opposition à la candidature de M. Castro y Orozco, il y a lieu de croire qu'elle se trouvera dans une minorité peu encourageante.

On commence déjà à s'occuper du discours royal d'ouverture et il est des personnes qui prétendent prématurément que le ministère saisira l'occasion de dérouler aux yeux des cortès et du pays, un magnifique programme. Nous croyons savoir positivement que le conseil des ministres ne s'est pas encore occupé de cette affaire, et l'on ne sait pas même encore s'il y aura un discours de la couronne.

Le travail sur les tarifs qui a nécessité de nombreuses conférences entre M. Mon et les chefs de l'administration est maintenant terminé. Il n'a plus besoin que de la sanction du conseil des ministres. Ce travail a été fait avec conscience, et un esprit libéral en a dicté les principales dispositions qui restent encore enveloppées de mystère pour le public. Mais voici, d'après des renseignements positifs, les principales bases sur lesquelles roule ce travail :

1° Non admission du système prohibitif.

2° Etablissement d'un droit protecteur sur les marchandises venant de l'étranger ; mesure d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui le luxe consiste à se faire habiller avec des étoffes en draps de l'étranger et que cette mode s'étend aux hommes comme aux femmes.

3° Ce droit protecteur aura pour objet d'empêcher la ruine de l'industrie nationale. Quant à la question si grave et si délicate des cotons, le ministre des finances avait eu d'abord la pensée de la rattacher au grand travail sur les tarifs (*aranceles*). Mais le conseil des ministres a été d'avis que cette question était de nature à être traitée séparément. La nécessité de s'entendre sur plusieurs points capitaux avec les fabricants de Catalogne faisait également un devoir au ministère d'ajourner une solution qui ne devait pas être prématurée ; en conséquence la question spéciale des cotons sera réservée.

La question de Rome est celle sur laquelle paraît le plus compter l'opposition ayant M. Pacheco à sa tête, pour susciter des embarras au ministère, dans le cas assez douteux, où avant la réunion des cortès il ne serait pas parvenu au gouvernement des dépêches satisfaisantes du Saint-Siége.

Le ministère en général, M. Martinez de la Rosa en particulier, ne redoutent pas la discussion sur cette délicate question. Il lui sera facile de prouver que si l'issue des négociations est encore à désirer, le gouvernement n'a pas moins suivi, dans toute cette affaire, une marche essentiellement conforme à ce qu'exigeaient de lui la dignité de la couronne et l'indépendance nationale.

Nouvelles du Caucase.

Les rapports reçus à Tiflis jusqu'à la date du 26 octobre (7 novembre), constatent qu'une tranquillité complète régnait alors au Caucase ; les troupes se reposaient des fatigues de leur campagne d'été, ou s'occupaient de travaux de fortifications dans diverses localités.

D'après tous les renseignements recueillis sur la situation actuelle des montagnards, ils avaient éprouvé des pertes trop sensibles, pendant la dernière campagne, pour songer sérieusement à se masser dans un but d'incursion. A peine quelques bandes peu nombreuses se montraient-elles sur la ligne du Caucase, pour disparaître aussitôt, de crainte d'être anéanties. Cependant nous sommes prêts à repousser l'ennemi sur tous les points qu'il menacerait d'une tentative sérieuse.

Les deux nouvelles stanitza, construites sur la Sounja et déjà mises en état de défense, ont satisfait le prince Worontzoff, qui est, comme on sait, entré à Tiflis.

Les travaux ordonnés pour le développement des forts de Nazran et de Woadwijensk, se poursuivent avec succès, ainsi que la construction de nouveaux forts à Kach et à Tchir-Jourt.

Tout est calme dans le Daghestan et sur la ligne Lezghine.

Quelques troubles avaient éclaté dans les cantons turcs, limitrophes du district d'Akhaltsykh. Les Adjars, mécontents d'un nouvel impôt décrété par le gouvernement turc, formaient des rassemblements assez considérables. Sans qu'il y ait eu lieu d'appréhender des désordres sur la frontière, on n'avait pourtant pas jugé inutile d'en rapprocher quelques troupes, pour faire face à toute éventualité. Maintenant ces agitations sont apaisées.

Si d'un côté nous sommes en mesure de réprimer toute agression de la part des montagnards du Caucase, nous leur offrons d'ailleurs, dans leur propre intérêt, les moyens de se rapprocher de nous par le commerce. C'est ainsi que, pour la seconde fois dans le courant de cette année, le commandant en chef a autorisé les Transcoubaniens à se rendre à la foire d'Ekaterinodar. Ils ont profité de cette faveur. Non seulement les tribus soumises, mais celles même qui ne sont pas encore pacifiées, ont envoyé à Ekaterinodar plus de mille arbas (chariots) chargés des produits de leur sol et de leur naissante industrie. Durant toute la foire l'ordre n'a pas été troublé par ces montagnards. La valeur des produits qu'ils ont échangés contre des céréales et d'autres denrées, monte à 2550 rbls d'argent.

Nouvelles de Suisse.

Voici le résultat des élections du grand-conseil : Ont été élus : 1° landamman, M. Péguignot, qui a réuni 140 voix, pendant que M. Blösch n'en avait que 80. M. Peguignot, est natif du Jura catholique, et son élection est le résultat d'une coalition entre le parti radical ou catholique du Jura et entre une fraction du gouvernement. C'est un homme d'une probité reconnue et qui a longtemps figuré comme membre du tribunal supérieur. 2° Premier vice-président du grand-conseil, M. le landamman Jaggi, par 108 suffrages ; 89 étaient acquis à M. Blösch.

Le 1er décembre, le conseil exécutif de Lucerne a proposé au grand-conseil assemblé d'accorder une amnistie étendue. Conséquemment, à cette proposition, tous les coupables, à l'exception d'une douzaine des principaux meneurs seraient graciés à condition de payer, d'ici au 15 janvier, les frais occasionnés par l'insurrection et d'être privés du droit de bourgeoisie active.

Une seconde proposition du conseil exécutif engage le grand-conseil à distribuer des médailles aux blessés du 31 mars et du 1er avril, et des secours à ceux dont les blessures sont incurables.

Le tribunal criminel de Lucerne a encore jugé 48 complices de l'insurrection du 31 mars et du 1er avril. Deux d'entr'eux ont été condamnés à douze, les autres à dix mois de travaux forcés.

Le Fédéral suisse donne les nouvelles suivantes de Lausanne, du 30 novembre :

« Plusieurs pasteurs et ministres vaudois qui avaient signé, dans la mémorable séance du 12 novembre, l'acte de leur démission, viennent de se détacher de leurs honorables collègues et de céder à l'invitation du conseil-d'Etat ; ils ont adressé au gouvernement une rétractation de leur démarche, ou, en d'autres termes, le retrait de leur démission. Samedi dernier on connaissait à Lausanne trente-trois de ces pasteurs rétractants ; à l'heure qu'il est leur nombre s'est accru peut-être. Nous ne voulons point sonder les motifs d'une semblable démarche ; ignorant le fond de leur pensée, les causes qui les ont fait agir, nous voulons voir dans cet acte le regret d'avoir quitté leurs troupeaux et de saintes fonctions, plutôt que celui d'avoir renoncé aux avantages temporels qui accompagnent la place de pasteur dans le canton de Vaud.

» Dimanche, à six heures et demie du soir, l'oratoire a été assailli au milieu du service divin. Un homme s'y est introduit sous prétexte d'y chercher sa femme ; sa présence y a tout remplir de doute. M. le pasteur Monneron père officiait. Sans autre explication, cet individu est allé frapper à la fenêtre donnant sur la place, et des cris ont répondu à ce signal. Un certain nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs étudiants de l'académie, sont alors sorties pour s'opposer à l'envahissement de la salle, et une rixe s'est engagée au bas du escalier. Les assaillants ont été vigoureusement repoussés. Des coups de bâton ont été échangés, des horions plus ou moins graves ont été partagés entre les deux partis. Un des perturbateurs avait désarmé de son sabre un sergent de ville ; il a blessé à la main un des amis de l'ordre. M. Euler, l'un des rédacteurs de *l'indépendant*, a reçu un coup de couteau à la joue, en protégeant l'imprimerie du *Courrier suisse*, sise près du local où se tiennent les assemblées religieuses.

» Au milieu de cette échauffourée, les femmes, pâles et tremblantes, sont parvenues cependant à être sauvées, sinon sans insultes grossières, au moins de mauvais traitements. Le jeu favori des perturbateurs consistait à briser à coups de bâton ou de pierre les lanternes dont les porteurs de ces femmes étaient munies. Cette scène est la préface de la terreur qui va bientôt régner chez nous. La police est arrivée lorsque tout était terminé ; la gendarmerie stationne sur les lieux. Tout, du reste, est tranquille. Sans le courageux dévouement d'honorables citoyens, on aurait sans doute eu de plus grands malheurs à déplorer. Le rassemblement paraissait composé surtout de jeunes gens, ouvriers de la ville ; les hommes faits, rassemblés parmi eux, semblaient être sous la double excitation de l'ivresse et de la passion.

» Voilà où nous en sommes. On s'attend à voir demain paraître un décret fermant les oratoires et interdisant aux ministres démissionnaires les fonctions du ministère évangélique. Nous allons entrer dans une série de persécutions dont il est impossible de fixer la durée. Qui reculera, du gouvernement ou des fidèles ? Le temps seul nous l'apprendra. »

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Berlin à la *Gazette Générale Allemande*, qu'il n'est pas impossible que par suite de quelques concessions de part et d'autre, le comte d'Arnim reprenne son poste de ministre de l'intérieur. On dit, d'autre part, que les négociations entamées pour décider M. de Wedel à se charger de ce portefeuille, rencontrent de graves difficultés, M. de Wedel ne veut accepter ce poste que si la police est distraite de l'administration de l'intérieur.

On lit dans l'*Observateur Rhénan*, que sous peu un synode général formé par les synodes provinciaux sera convoqué à Berlin. L'église protestante aura donc l'occasion pour la première fois d'exprimer ses vœux et de formuler ses besoins.

Le ministère des finances fait publier dans le *Moniteur* le tableau des denrées alimentaires importées en consommation, en Belgique dans l'intervalle du 1er janvier au 30 novembre 1845. En voici le résumé :

Froment, 76,229,422 kil.; seigle, 15,459,017 k.; orge et escourgeon, 31,545,810 k.; maïs, 122,400 k.; blé noir ou sarrasin, 628,015 k.; fèves, 2,877,706 k.; vesces, 71,533 k.; pois, 2,210,932 k.; avoine, 5,000,575 k.; gruau et orge perlé, 190,662 k.; fécule de pommes de terre, 493,973 k.; vermicelle, macaroni, semoule, 13,312 k.; pommes de terre, 262,063 hect.; riz, 7,892,582 kil.

Au premier décembre courant, il restait dans les entrepôts : 1,851,119 kil. de froment, 223,699 kil. de seigle, 179,199 kil. d'orge, 219,512 kil. de blé noir ou sarrasin, 112,020 kil. de fèves, 558,159 kil. de pois, 245,937 kil. d'avoine et 748,339 kil. de riz.

— On écrit de St-Pétersbourg, 25 novembre :

Un arrêté du comité des ministres qui a reçu la sanction suprême, défend jusqu'au 1er septembre 1846, l'exportation des pommes de terre à l'étranger des ports de la Baltique. Même la provision de chaque navire a été limitée de telle façon que la ration est d'un tchetwerik par homme pour les vaisseaux qui sont dans les ports de deçà le Sund, et de deux, par homme pour ceux qui stationnent au delà du Sund.

Sur le rapport du gouverneur de Transcaucasie, ordre est donné de ne permettre à l'avenir l'importation de toute sorte de poissons par la mer Caspienne dans la contrée susdite, que par le seul port de Bakore.

— Le prix moyen du froment en Angleterre pour la semaine qui a pris fin le 29 novembre a été de 58 ch. 2 d. par quarter. Le prix moyen des 6 dernières semaines a été de 56 ch. 11 d. le droit sur le froment étranger reste fixé à 14 ch. par quarter.

— Divers bruits courent dans les cercles politiques relativement aux mouvements et aux intentions du cabinet. On dit, entr'autres choses, que, dans le conseil de mercredi, sir R. Peel a signifié à ses collègues que s'ils refusaient d'appuyer la proposition de l'abrogation complète des lois sur les céréales, il croirait de son devoir de résigner ses fonctions. Cette déclaration aurait vaincu l'opposition du duc de Welligton, qui a donné, malgré lui, son assentiment à la proposition du premier-ministre. On ajoute que la décision de la majorité du cabinet amènera probablement la retraite de trois de ses membres, les lords Warncliffe, Stanley et Ripon. On cite aussi le nom du comte d'Haddington comme l'un des ministres démissionnaires.

— Edimbourg a eu mardi dernier son meeting en faveur de la libre admission des grains. L'assemblée comptait 2,500 personnes ; elle était présidée par le lord prévôt, premier magistrat de la ville. Un projet de pétition à la reine, pour demander la convocation immédiate du parlement, a été adopté par acclamations.

— Dans quels temps vivons-nous !

Plusieurs journaux, entr'autres le *Constitutionnel*, ont été priés, il y a peu de jours, de publier le fait suivant : « On annonce le mariage de Mme la comtesse Samoiloff avec M. Antonin Perry, docteur en médecine, âgé de trente ans et qui appartient à une honorable famille de Bordeaux. »

Mme la comtesse de Samoiloff, née Pahlen, est d'une des plus grandes familles de Russie et possède une immense fortune.

Des affaires personnelles nous appelèrent le mercredi 26 à la mairie du 1er arrondissement. Il y avait grand bruit dans la cour et dans la salle des mariages. Mme la comtesse Samoiloff et M. le docteur Antonin-Perry venaient se marier devant M. le maire. Mais quel ne fut pas l'étonnement général ! Avec tous les égards dus aux deux époux, ce fonctionnaire municipal fut forcé de leur avouer que, depuis la publicité donnée à leur union prochaine, il avait été accablé de dénonciations de tous genres et de calomnies anonymes dirigées contre M. Perry ; bientôt arrivèrent M. le préfet de police et M. le procureur du roi, dont on avait aussi éveillé la surveillance en assurant que M. Perry était marié. Ces autorités réunies se contentèrent, comme on le pense bien, de prier le futur époux, ainsi averti, de renverser toutes les dépositions calomnieuses. Seulement il fallut surseoir au mariage.

La vérité ne tarda pas à percer ; elle éclata dans tout son jour. M. A. Perry est honorable de père en fils. La calomnie a pu l'atteindre dans l'ombre, mais elle ne saurait résister aux témoignages les plus positifs et les plus flatteurs. Son père, ancien proviseur du collége de Saint-Pierre de la Martinique, tient à l'une des familles les plus respectables de Bordeaux, et le fils n'est ni marié, ni père, comme le prétendaient les lettres anonymes. Aujourd'hui M. A. Perry est bien et dûment marié à Mlle de Pahlen. Le mariage, qui n'avait pu se faire le mercredi 26, a eu lieu jeudi 27 : nous étions là : la cérémonie n'a plus été troublée ni retardée ; M. Marbeau, le digne père des crèches, a fait aux jeunes époux une allocution qui s'est presque élevée à l'importance d'un discours politique ; en voici le texte :

« Madame, vous êtes Française, maintenant ; vous aimerez la patrie nouvelle qui vous adopte ; vous l'aimerez de plus en plus, quoique vous chérissiez toujours la terre natale.

» Vous, monsieur, vous ferez tous vos efforts pour que madame ne se repente jamais d'être Française... votre bonheur y est intéressé comme votre bonheur.

» Tous les peuples sont frères. Les unions individuelles resserrent l'union générale de la grande famille d'Adam et, multipliant les rapports internationaux, concourent aux progrès de la civilisation. La France et la Russie doivent s'aimer, s'estimer, se respecter : ainsi le veut leur bonheur.

» Nous devons implorer votre bienfaisance, Madame et Monsieur, en faveur des cinq mille indigents du premier arrondissement. Que ce jour soit pour eux aussi un jour de bonheur ; et notre reconnaissance, et les bénédictions du pauvre, attireront sur votre hymen toutes les bénédictions du ciel ! »

Nous n'avons raconté tous les détails de cet événement municipal, que pour prévenir les médisances dont ce tumulte de quartier a pu être l'occasion.

Koninkl. Nederd. Schouwburg.

Op Dingsdag 9 *December* 1845.

Sara, of de Slaapdrank, tooneelspel met zang, in drie bedrijven, door den heer T. J. Kerkhoven, de muzijk hiertoe vervaardigd door den heer A. Berlijn. Versierd met denzelfs costumen en verderen toestel. Nooit alhier vertoond. Op vereerend verlangen, gevolgd door : **de Doove, of het Huis vol Volk**, blijspel in drie bedrijven, naar het Fransch.

De aanvang ten ZEVEN uren.

Salle Diligentiâ.

AU BÉNÉFICE DES PAUVRES DE CETTE VILLE,

GRANDE SOIRÉE MUSICALE,

à la Strauss,

donnée mercredi, 10 *décembre* 1845, *le soir à* 7 *heures*,

PAR

J. C. F. DEMINIÈRE,

DIRECTEUR DES BALS DE LA COUR.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. *Die Kosenden.* . . . . . Wals.
2. Othello. . . . . Quadrille.
3. Fantaisie pour Cornet à Piston.
4. Burlington. . . . . Wals.
5. Variations pour la Flute.
6. Galop.

DEUXIÈME PARTIE.

7. *Amors Flügel.* . . . . . Wals.
8. Charles VI. . . . . Quadrille.
9. Fantaisie pour Basson.
10. Les adieux. . . . . Wals.
11. Fantaisie pour Violon.
12. La Prise de Constantine. . . . . Galop.

ANNONCES.

On demande **Une bonne d'Enfants Suisse**, *de la religion Protestante, parlant bien le Français. — S'adresser par lettres affranchies, sous l'initiale* **R**, *chez Monsieur* C. A. THIEME, libraire à Arnhem.

GRAND MAGASIN ET DÉPOT

DE

Nouveautés en tous genres

D'HABILLEMENTS POUR HOMMES,

CHEZ

A. VAN NOORDEN,

rue dite *Spuistraat*, sect. S, nº 364.

Le soussigné, unique dépositaire en cette ville, d'articles de plusieurs des plus grandes fabriques, et étant seul à même de fournir au prix de fabrique, a l'honneur de prévenir le Public qu'il vient de recevoir de nouveau un riche assortiment de tout ce qui est nécessaire pour Habillements d'Hommes. Cet assortiment se distingue particulièrement par la grande variété des dessins et la bonne qualité des marchandises.

Voici à quel prix on y pourra obtenir des **Paletots** de duffles, meilleure qualité, fl. 10, 16, 18, 22, 24.
Id. en étoffes superfines fl. 32.
Id. id. à dessins fl. 30.
Pantalons de bons Buxkins fl. 8, 9, 10, 11, 12,
Gilets de Cachemires, Velours pour bals, et autres, } de plus de 300 différent sortes.
fl. 3 et plus haut.
Surtouts et Capotes à fl. 26, 28, 30, etc.

Le tout fort bien travaillé et fourni avec la plus grande diligence.

Son Magasin est en outre fourni de Cachemires, Satins de Laine, **d'Echarpes** en tous genres.

Les Livrées pour domestiques, etc., y seront fournies à des prix excessivement modérés.

A. van Noorden.

MM. F. GARDIEN et Cie,

Fumistes et fabricants de Calorifères de tout genre,

DEPUIS LA FORME LA PLUS SIMPLE JUSQU'A LA PLUS COMPLIQUÉE.

Ces Calorifères, à courant d'air chaud et destinés au nouveau système économique de chauffage, si connu en France, sont d'une grande utilité sous plusieurs rapports dans les grands établissements, comme salles de café, bureaux, serres, orangeries, séchoirs, filatures, etc., et principalement pour les magasins, où un courant d'air chaud est si nécessaire pour la conservation des marchandises. En allumant seulement une heure par jour les petits fourneaux qui sont invisibles dans les magasins, et avec une très-modique dépense de combustible, on chauffe suffisamment les magasins et on préserve les marchandises de l'humidité qui les altère. Ce petit appareil de chauffage, applicable à toutes les localités, n'occasionne ni dégradation ni dérangement et la pose s'en fait à peu de frais.

Le sieur Gardien se charge en outre de corriger toutes les cheminées défectueuses, et même celles qui auraient été abandonnées par d'autres fumistes. Il garantit tous les ouvrages qu'il entreprend.

Les personnes qui désirent prendre connaissance de ce nouveau procédé de chauffage, peuvent apprécier les résultats de ce système, en prenant la peine d'aller l'examiner chez M. Duguié, propriétaire du Café *Belvédère*, où le sieur Gardien a placé un petit Calorifère qui chauffe la grande salle du Café.

S'adresser à M. Gardien, fumiste, au Café *Belvédère*, à La Haye.

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE

le Hâvre et la Hollande.

Le nouveau **Rotterdam**, capitaine COUARD, partira de Rotterdam, le matin de mercredi, le 10 décembre.

S'adresser à MM. Smith & Cie., *Boompjes*, A 170, à Rotterdam.

Mme GAGNEUX, née THIBAUT,

vient de recevoir de Paris **un second assortiment de Modes**, aux prix les plus avantageux, ainsi qu'un choix de Manteaux d'Hiver.

Sur le *Plein*, nº 290, à La Haye.

SOCQUES IMPERMÉABLES EN CAOUTCHOUC,

qualité supérieure et perfectionnée, de la Fabrique de M. BERTIN, à Paris.

Seul et vrai dépôt chez M. H. W. BERENBAK, sur la *Place*, nº 15, à La Haye, où se trouve également le dépôt des Socques Imperméables de M. Bertin.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 6 Décembre.

		Int.	cours 5 déc.	ouvert.	
Pays-Bas.	Dette active	2½	59 7/8	59 5/8	
	Dito dito	3	72 7/8	72 5/8	
	Dito en liquidation	3	72 5/8	—	
	Dito dito	4	94 1/8	94 1/8	
	Dito des Indes	4	—	94 1/8	
	Syndicat	4½	—	—	
	Dito	3½	—	—	
	Société de Commerce	4½	158 1/2	158 3/4	159
	Act. du lac de Harlem	5	—	—	
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	114	
	Act. du Chemin de fer Holland.		—	—	
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	105 1/2	
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	104 3/8	
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	
	Certificats au dito	6	—	71 1/2	
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	97 1/2	
	Emprunt de 1840	4	—	90 5/8	
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	89 1/2	
	Passive	5	—	—	
Espagne	Dette différée à Paris		—	—	
	Deferred		—	—	
	Ardoins	5	23 1/8	23 1/8	23
	Dito	3	—	—	
	Coupons Ardoins		—	23 1/8	
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	
	Dito métalliques	5	—	—	
	Dito dito	2½	—	—	
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	
Pologne	Actions 1836	*f*	—	—	
Brésil	Emprunt à Londres 1839		—	—	
	Id. id. 1843		—	—	
Portugal	Obligations à Londres	3	57 1/2	58 1/2	

Bourse de Paris du 5 Décembre.

		Int.	cours 4 déc.	ouvert.	
France	Cinq pour cent		—	117 70	
	Trois pour cent		—	83	
	Emprunt Ardoin		—	—	
Espagne	Anc. différée		—	—	
	Nouv. dito		—	—	
	Passive		—	6 1/2	
Naples	Certificats Falconet	2	—	98 25	
Pays-Bas	Dette active	2½	—	—	
	Dette active	3	—	—	
Belgique	Dito		—	—	
	Banque belge		—	760	
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	

Du 6 Décembre.

France	Cinq pour cent		—	117 65	
	Trois pour cent		—	83	
	Emprunt Ardoin		—	—	
Espagne	Anc. différée sans		—	—	
	Nouv. dito		—	—	
	Passive		—	6 1/2	6 1/2
Naples	Certificats Falconet		—	—	
Pays-Bas	Dette différée	2½	—	—	
	Dette active	5	—	—	
Belgique	Dito	3	—	—	
	Banque belge		—	—	
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	

Bourse d'Anvers du 6 Décembre.

Métalliques, 5 %, —. — Naples, 5 %, —. — Ardoins, 5 % 22 ¼ A. — Dette différée ancien, —. — Passive, 5 %, —. — Lots de Hesse 69 P. — Cours sur la Bourse (2 ½ heures), Ardoin 22 ¼.

Bourse de Londres du 5 Décembre.

3 % Cons. 94 ⅜, ½. — 2 ½ % Holl. 59 ½. — 4 % 92 ⅞. — Esp. 5 % 28 ¾. 3 % 37 ¾. — Portug. —. — Russes 111 ½, 112.

Bourse de Vienne du 29 Novembre.

Métalliques, 5 % 111 ½. — Lots de fl. 500, 160 ½. — Lots de fl. 250, 128. — Actions de la Banque 1608.

Période d'Hiver

CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET RHÉNAN.

Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

Départ de La Haye.		Départ de Harlem.		Arrivée à Amsterd.		Départ d'Amsterd.		Départ d'Utrecht.		Arrivée à Arnhem.	
h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	
8	15	9	47	10	17	7	45	8	55	10	
12	45	2	3	2	30	11	55	1	05	2	
4	15	5	46	6	16	5	27	6	37	8	
7	15	8	46	9	16						

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ d'Arnhem.		Départ d'Utrecht.		Arrivée à Amsterd.		Départ d'Amsterd.		Départ de Harlem.		Arrivée à La Haye.	
h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	
7	10	8	50	10	00	8	30		55	10	
11	30	1	10	2	20	1	00		30	2	
3	35	1	15	6	25	4		5	5	6	21
								8	5	9	

LA HAYE, chez [illegible]enberg, *Lage Nieuwstraat*, [illegible]; Dépôt général de Journaux chez M. SCHOONEVELD et Fils, *Bouwstraag*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK, *Hoofdsteeg*.